



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 55/2022 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Nombre de Conseillers

En exercice : 13 Présents : 7 Absents : 2 Procurations : 4

L'An deux mille vingt-deux, le mardi six Décembre, le Conseil D'Administration de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal à la mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : le 29 Novembre 2022

PRÉSENTS : Brigitte CAMBOULIVES, Denis LAURENS, Françoise MAIRAVILE, Stéphanie DESPRES, Muriel GUZOU, Hélène LAVENTURE, Michel BEUILLE

PROCURATIONS : Valérie HULOT, Philippe JOUSSEAUME, Valérie FIEVRE, Sybille AGUERRE,

EXCUSES : Chantale SEIB-TAUPIN, Delphine HERRET

OBJET : Budget – Proposition d'affectation du Résultat du service Aide A Domicile 2021

Madame la Vice-Présidente présente le résultat 2021 à affecter en N+2:

	Réalisé 2021
Total des charges	282 730.49 €
Total des produits	306 390.31 €
<i>Résultat comptable</i>	<i>23 659.82 €</i>
Reprise des résultats des exercices antérieurs	- 23 227.56 €
Résultat à affecter	432.26 €

L'affectation de ce résultat sera étudiée dans le cadre de la négociation budgétaire 2023.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DECIDE A L'UNANIMITE :

- D'affecter le résultat excédentaire de 2021 en reprise des résultats des exercices antérieurs pour un montant de 23 227.56 €.
- D'affecter le résultat excédentaire de 2021 en réserves de compensation destinée au financement d'éventuels déficits ultérieurs pour un montant de 432.26 €.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 06/12/2022

La Vice Présidente,



Brigitte CAMBOULIVES



Madame la Vice Présidente informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.